

Passion Rando 66

Siège social :
21 Rue des Séquoias
66270 Le Soler
☎ : 04 68 92 02 37 / 06 03 56 06 61

Buts de l'association

Randonnées pédestres ou en raquettes à neige d'une journée, principalement le dimanche.
Séjours raquettes de plusieurs jours avec hébergement.
Séjours d'une semaine hors département 1 ou 2 fois dans la saison.
Treks de 2 ou 3 jours itinérants avec hébergement.
Sorties occasionnelles de plusieurs jours avec hébergement.
Marche aquatique ou longe côte en juin – juillet – août et septembre.

Bureau

Président : Jean-François LE SCOUR - Tel : 06 73 50 39 35 / **Vice-président** : Stéphane LECORDIER – Tel : 06 37 75 77 65 / **Secrétaire** : Alain PINEL – Tel : 06 11 72 71 10 / **Secrétaire adjoint** : Alain Peyre – Tel : 06 87 63 00 53 / **Trésorière** : Monique HOQUET – Tel : 06 03 56 06 61 / **Trésorier adjoint** : Christian GARCIA – Tel : 06 14 94 51 59

Membre : Denise Pinol – Tel : 06 12 72 10 88 / **Membre** : Hervé GOZILLON – Tel :

Responsable matériel : Hoquet Monique

Animateurs bénévoles : Gozillon Hervé, Hoquet Monique, Le Scour Jean François, Martin Jean-Louis, Morato Ariel, Picart Robert, Pinel Alain, Pinol Denise, Pernot Xavier, Lecordier Stéphane, Mellado Jean-Pierre.

Départ des randonnées : le rendez-vous des voitures a lieu **au Soler** : parking pharmacie Serradeil, centre commercial – 46 rue des orangers – 66270 Le Soler. Covoiturage conseillé.

Planning des randos : un programme est établi trimestriellement précisant, pour chaque sortie : la date, le descriptif, l'heure de départ, la dénivelée, le temps de marche, la difficulté, le covoiturage conseillé.

Tarif Licences et assurances 2025 / 2026

Type de licence	Garanties	Tarif licence FFRP (€)	Adhésion club (€)	Tarifs (€)
IRA	Licence Individuelle + RC + accidents corporels (AC)	34.85	17.15	52
IMP	Licence Individuelle Multi-loisirs Pleine Nature : RC + AC	46.90	17.15	64.05
FRA	Licence familiale avec RC et accidents corporels	69.50	34.50	104

Adhérents d'un autre club de randonnée : pour adhérer à Passion Rando 66 ne paient qu'une cotisation annuelle de **20 €** (frais de fonctionnement)

Randonneurs inopinés ou à l'essai : les randonneurs non licenciés FFRandonnée pourront venir 2 fois à l'essai sur le club gratuitement avant de prendre une licence annuelle.

Randonnées 1 étoile : très faciles, 3 à 4 heures de marche, moins de 400m de dénivelée, départ plus tardif, ouvertes à tous les adhérents mais plus particulièrement aux parents avec enfants ou petits-enfants à partir de 7 ans. Elles ont une vocation culturelle et éducative : découverte de la flore, de la faune, du patrimoine

Prêt de matériel : raquettes, bâtons. Le prêt de ce matériel, uniquement aux adhérents à jour de leur cotisation, est gratuit : pour l'emprunter, téléphoner à Hoquet Monique la semaine qui précède votre randonnée

Chiens : les chiens ne sont pas admis en randonnée.